



DISCRIMINER, "GÉRER", OU PROMOUVOIR LE SYNDICALISME

LA REPRÉSENTATION DES TRAVAILLEURS À L'HEURE DE LA "DÉMOCRATIE SOCIALE"

Colloque

Discriminer, "gérer", ou promouvoir le syndicalisme

La représentation des travailleurs à l'heure de la "démocratie sociale"

Le 17 octobre 2017, à partir de 9h00

Inscription obligatoire :

docisst@univ-paris1.fr

Accessibilité :

16 bld Carnot, 92340 Bourg-la-Reine

 RER B, station Bourg-la-Reine

Fondation Copernic



COLLOQUE

DISCRIMINER, "GÉRER", OU PROMOUVOIR LE SYNDICALISME

LA REPRÉSENTATION DES TRAVAILLEURS À L'HEURE DE LA "DÉMOCRATIE SOCIALE"

Le 17 octobre 2017 à l'ISST
9h00-17h45

16 bld Carnot, 92340 Bourg-la-Reine

Journée de l'Observatoire de la discrimination et de la répression syndicales (ODRS) en partenariat avec l'Institut des sciences sociales du travail (ISST) de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

L'actualité sociale est marquée par une intrigante contradiction. La promotion du « dialogue » et de la « démocratie sociale », tout autant que la nécessité de disposer de syndicats « forts et responsables », est régulièrement invoquée, alors même que les atteintes aux libertés syndicales, au droit de grève ou à la liberté de manifester sont de plus en plus vivement dénoncées. Dans le même temps, la préparation des ordonnances sur la réforme du droit travail, et de manière plus secondaire mais non moins emblématique, l'utilisation du référendum à l'initiative des employeurs semblent témoigner d'une certaine défiance, voire d'une volonté de contournement des syndicats.

Comment interpréter cette apparente contradiction ?

C'est autour de cette question que l'Observatoire de la discrimination et de la répression syndicales et l'Institut des sciences sociales du travail de Paris l'ont décidé de mettre en commun pour la première fois leurs ressources pour inaugurer un nouveau rendez-vous annuel d'échanges et de réflexion entre chercheurs, syndicalistes et praticiens du droit ou des relations professionnelles.

En confrontant les résultats des recherches les plus récentes et les retours d'expérience des acteurs de terrain, cette journée se donne comme perspective d'offrir un cadre de réflexion sur le devenir contemporain du syndicalisme et de s'interroger sur les évolutions des formes de discrimination dont il fait l'objet. Entre discriminations et répressions, pratiques de « gestion » du fait syndical et politiques de promotion du « dialogue social », comment rendre compte de manière plus pertinente de ces évolutions apparemment contradictoires ?

Un premier temps de réflexion sera consacré à la présentation des diverses formes d'empêchement de l'activité syndicale et aux façons de les qualifier (discrimination, entrave, répression...).

Un second temps portera sur l'analyse des dispositifs volontaristes de promotion du « dialogue social » et du syndicalisme, qu'ils émanent des entreprises ou des pouvoirs publics. En confrontant deux facettes d'une même réalité, souvent traitées séparément dans la recherche ou la pratique des relations professionnelles, il s'agira d'apporter un éclairage original sur les contradictions entre une « démocratie sociale » sans cesse mobilisée dans le discours politique et le « sort » réservé à ceux qui en sont les « acteurs » principaux. En clôture de cette journée, une table-ronde associant les représentants des organisations syndicales parties prenantes de l'ODRS traitera des pistes d'action suggérées par ces discussions.

Programme

9h00 – Accueil des participants

9h15 – Présentation de la journée

9h30 – 1^o session - Les différentes formes d'empêchement de l'action syndicale

1. Que recouvre la notion de discrimination ?
(09h30-10h10)

Discussion (10h10-10h30)

2. Dans l'entreprise (10h30-11h30)

Discussion (11h30-11h50)

3. Dans l'espace public (11h50-12h10)

Discussion (12h10-12h30)

12h30-14h00 – Déjeuner en commun

14h00 – 2^o session - Le dialogue social, la « démocratie sociale » : quels effets sur le syndicalisme ?

1. Formes et enjeux du « dialogue social »
(14h00-14h45)

Discussion (14h45-15h05)

2. Renforcer le dialogue social pour lutter contre les discriminations ? (15h05-15h25)

Discussion (15h25-15h45)

Pause (15 min)

3. Le point de vue syndical sur les discriminations
(16h00-17h00)

Discussion (17h00-17h30)

17h30 – Clôture de la journée